

C'est dans un contexte inflationniste inédit que vont s'ouvrir les négociations sur l'intéressement/participation...

Le 08 juin aura lieu la première réunion...

Pourquoi cette réunion ? Pour la bonne et simple raison que notre accord sur l'intéressement et la participation est caduc... Il est impératif que cette négociation intervienne avant le 30 juin, sinon, pas d'intéressement l'année prochaine... C'est donc sans surprise que cette réunion aura lieu. A nous maintenant de placer les curseurs au bon niveau... Avec sérieux, au-delà des raisonnements simplistes que l'on peut lire ici où là, **les salariés méritent mieux que ça...**

Nous avons tous tendance à oublier que STELLANTIS n'a qu'une seule année d'existence... Ce nouvel accord devra donc prendre en compte toutes les particularités de notre (nouvelle) entreprise. Son périmètre d'abord, parlons-nous de STELLANTIS monde ? Ou prenons-nous en compte les résultats d'une « Europe élargie » ?

Rappelons-nous également la frustration des salariés Français, au lendemain des négociations salariales, lorsque la presse annonçait le « profit sharing » réservé aux Américains... L'occasion pour la CFTC de rappeler que sans les salariés Français, STELLANTIS n'existerait pas... Des modifications profondes de l'accord d'intéressement doivent donc être apportées :

- **Dans ses seuils de déclenchement pour commencer.** Le monde est en crise... Avec potentiellement un impact sur la tenue des résultats CO2... Difficile de piloter ses ventes lorsque l'entreprise n'est pas maîtresse des appros logistique... Quoi qu'il en soit, les salariés n'ont pas à être tributaire d'un indicateur dont ils ne peuvent rien... Un seul seuil suffit... Disposer d'un free cash-flow positif nous semble être largement suffisant !
- **Ensuite, il est nécessaire de dé plafonner le niveau de marge opérationnel.** Les objectifs de notre patron parlent d'une « Adjusted Operating Income »(AOI) à 2 chiffres... Il convient donc de briser ce plafond de verre pour ne pas revivre ce que nous avons vécu l'année passée. Le groupe est ambitieux ? Qu'il le prouve !
- **Donc nous demanderons un intéressement bien plus élevé dès 9% de marge opérationnelle, sans palier, ni seuil, pour ne pas répéter les désillusions de l'année dernière.** C'est la leçon que nous tirons des premiers résultats de STELLANTIS l'année passée...!
- **Cela doit se traduire par une augmentation significative du montant redistribué !**



Et le pouvoir d'achat ?

2022 est, et sera une année qui restera dans l'histoire...

- Un retour à une vie (presque) normal dans le contexte pandémique, à l'inverse d'un continent asiatique qui se reconfine,
- Une guerre aux portes de l'Europe, dramatique, et dont nous subissons actuellement les conséquences économiques, et ce n'est que le début,
- Une pénurie de semi-conducteur dont la guerre en Ukraine n'est pas la seule responsable. Là aussi, les conséquences ont de lourds impacts sur l'organisation de vie de famille des salariés, vivant au gré des CSE exceptionnels...

Nous ne reviendrons pas sur l'échec des négociations salariales... Mais il revient à la Direction de ne pas saborder les prochaines ! Elle doit donc maintenant écouter les demandes légitimes des salariés !

Et il faut dire que la situation entre le mois de Février et aujourd'hui a bien changé... A près de 5% d'inflation à ce jour, c'est bien la manière dont notre entreprise conçoit ses négociations salariales qu'il faut revoir, en proposant un second RDV annuel lorsque l'inflation s'envole.

Notre groupe a souvent tendance à prendre comme référence, des groupes comme TOYOTA en ce qui concerne l'organisation industrielle... **Elle serait bien inspirée de le prendre aussi sur le thème du pouvoir d'achat !** Après avoir réalisé des NAO sans commune mesure avec les nôtres, TOYOTA récidive en octroyant une prime de 500€ à ses salariés et rouvre des discussions sur le pouvoir d'achat...

Le « benchmark » si cher à notre groupe n'est pas l'apanage de la productivité...

Comme quoi, quand on veut, on peut !

La CFTC saisira donc l'opportunité de la réunion sur l'intéressement pour demander, une nouvelle fois, à rouvrir des discussions sur le pouvoir d'achat !

Et si, comme nous l'imaginons, la Direction fera la sourde oreille dans l'attente du projet de loi sur le pouvoir d'achat promis par le gouvernement, au moins, le ton sera donné !

Le partage des richesses doit être revu en profondeur... Et nous avons pour cela au moins 66 millions de bonnes raisons...